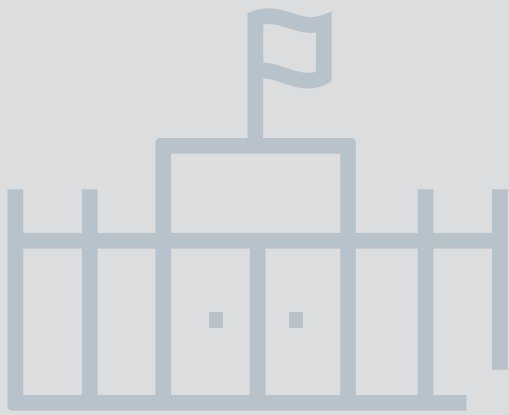


## DOSSIER DE PRESSE

# InSERRE

## Innover par des Structures Expérimentales de Responsabilisation et de Réinsertion par l'emploi

### L'EMPLOI AU CŒUR DU PARCOURS DES DÉTENUS





Discours de Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice, Nadine Picquet directrice de l'établissement pénitentiaire de Fleury Merogis, Thierry Marx, chef cuisinier, Muriel Penicaud, ministre du Travail

## Édito

“

Si la prison est nécessaire pour sanctionner les faits les plus graves, elle doit être conçue, non comme un espace de relégation mais comme une étape pour préparer le retour à la vie libre.

La qualification professionnelle des détenus constitue un levier fort pour leur réinsertion, mission essentielle que la loi confie aux services pénitentiaires.

C'est pour cela que j'ai créé l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle chargée de développer le travail et la formation en prison, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

C'est pour cela aussi que nous allons construire **trois prisons expérimentales**, entièrement centrées sur la formation et le travail en lien avec les entreprises locales et les collectivités territoriales. Dans ces établissements, l'exercice d'un emploi et la montée en compétence seront au cœur du parcours du détenu en leur permettant de construire un véritable projet de sortie de nature à restreindre les risques de récidive.

Ce projet, dénommé InSERRE : « Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi », est lauréat du fonds de transformation de l'action publique qui lui a accordé 35 M€.

À la suite d'un appel d'offre national, nous avons retenu trois candidatures et allons construire ces trois prisons d'un type nouveau :

- Le projet d'Arras dans le Pas-de-Calais va être lancé sans délai,
- Les projets de Donchery dans les Ardennes et de Toul en Meurthe-et-Moselle vont faire l'objet d'études complémentaires pour des travaux qui débiteront en 2022 et 2023.

# Les trois prisons InSERRE



66

*Innover par  
des structures  
expérimentales  
de responsabilisation  
et de réinsertion  
par l'emploi*

99

## InSERRE c'est :

- **3 prisons de 180 places chacune**, accueillant des condamnés, et construisant des partenariats avec des entreprises à forte valeur ajoutée en investissant en particulier les métiers du numérique, du développement durable et les services à distance porteurs de débouchés.
- La mise en place de **comités locaux de pilotage** et une phase de construction à l'horizon 2022;
- des établissements pénitentiaires qui se caractérisent par trois objectifs spécifiques :
  - ✓ 100 % des détenus au travail, en formation ou engagé dans un parcours professionnalisant. Chaque détenu devra s'inscrire dans un parcours d'emploi et de compétences personnalisé, permettant une alternance entre le travail et la formation;
  - ✓ des règles d'organisation et de fonctionnement intérieur adaptées pour tendre vers une plus grande responsabilisation des détenus en les rendant acteurs de leur réinsertion;
  - ✓ des parcours de préparation à la sortie renforcés et des relations renouvelées avec l'extérieur pendant la période d'incarcération et au moment de la libération afin d'éviter les phénomènes de rupture dans les parcours de réinsertion.



Prison InSERRE

# Le plan pénitentiaire



Exemple de cellule individuelle

## L'inscription du projet InSerre dans une politique pénale et pénitentiaire qui repense la prison

Ce projet InSERRE, s'inscrit dans le cadre de la politique pénale et pénitentiaire ambitieuse que je porte avec le gouvernement.

La prévention de la récidive suppose que les peines prononcées soient efficaces. La réforme pénale, dont les dernières dispositions entreront en vigueur dans un mois, le 24 mars prochain, permet d'assurer l'exécution effective des peines d'emprisonnement supérieures à un an mais également d'éviter le prononcé des courtes peines, inférieures à 6 mois, souvent désocialisantes. Le changement majeur consiste, par principe, à substituer à ces courtes peines qui s'élèvent à près de 90 000 au plan national et qui sont génératrices de surpopulation carcérale en maison d'arrêt, un accompagnement et des mesures de contrôle à l'extérieur des murs, notamment sous

bracelet électronique.



Atelier de travail  
Les Baumettes, Marseille

Par ailleurs, le programme immobilier qui consiste à créer 7 000 nouvelles places de prison à l'horizon 2022, dont 2 500 sont d'ores et déjà opérationnelles, va améliorer les conditions de détention, diversifier les structures pénitentiaires afin de permettre une meilleure individualisation de la peine et favoriser la réinsertion des détenus en les restaurant dans leur rôle de citoyen. Au-delà des prisons expérimentales InSERRE, centrées sur le travail et la formation, seront créées 2 000 places en structures d'accompagnement vers la sortie (SAS). Dans ces établissements destinés à accueillir des condamnés dont la peine ou le reliquat de peine est inférieur à deux ans, les régimes de

détention seront adaptés à chaque détenu en fonction de sa situation pénale, de son profil, de son parcours et de ses objectifs de réinsertion afin de préparer plus efficacement son retour à la vie libre. La SAS de Marseille-les-Baumettes est déjà opérationnelle. Dès 2020, celles de Poitiers, Bordeaux et Longuenesse ouvriront leurs portes.

# Le projet InSERRE en chiffres



.....

**x 3 prisons**  
de 180 places chacune



.....

**horizon 2022**

mise en place de comités  
locaux de pilotage



.....

**+ 7 000**  
nouvelles places de prison  
à l'horizon 2022  
dont 2 500 places sont déjà  
opérationnelles



.....

**100 %**  
des détenus au travail



.....

**24 mars 2020**

entrée en vigueur  
des dernières dispositions  
de la réforme pénale



.....

**+ 2 000**  
places en structures  
d'accompagnement  
vers la sortie (SAS).

